



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFET DE LA GUADELOUPE

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)**

**Avis rendu par la CDPENAF en sa séance du 01/06/18
sur l'Examen du PLU de la commune de SAINT-CLAUDE**

Au vu des considérations suivantes :

- - Le PLU de la commune de SAINT-CLAUDE a été examiné à la CDPENAF du 15 décembre 2016. Le bilan de l'évolution des zones agricole et naturelle ainsi que la qualité de ce projet lui ont permis d'obtenir un avis favorable par la commission ;
- - 2 projets d'urbanisation ont entre temps évolués et ont été rappelés à la commune, lui imposant de reprendre la procédure par délibération du conseil municipal arrêtant le PLU, en date du 8 février 2018 ;
- Il s'agit de la relocalisation sur DERA VIN d'une maison d'accueil spécialisée et de la création d'un STECAL sur MORIN ;
- - Le bilan surfacique est toujours positif de 32 hectares en zone agricole et de 68 hectares pour la zone naturelle cumulant ainsi 100 hectares.

La commission émet un avis favorable à l'unanimité au projet de PLU présenté par la commune de SAINT-CLAUDE.

La secrétaire générale

Virginie KLES